

BTS Bâtiment

Métiers d'avenir



Pré-requis :

Accessible au niveau IV : Brevet Professionnel du Bâtiment ou techno STI2D, ou Bachelier S intéressés par le concret, Bac Pro Technicien d'Etudes Bâtiment options A ou B.



Rythme de l'enseignement :

- La formation se fait en apprentissage sur deux ans (1 350 h).
- Alternance : 1 semaine sur 2 er entreprise.



Description du métier

Le BTS Bâtiment s'effectue en deux ans après un niveau IV : Brevet Professionnel, Bac Pro ou Bacheliers.

C'est un diplôme d'Etat de niveau III délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le titulaire du BTS Bâtiment est amené à exercer son métier dans les domaines du gros et du second oeuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages.



Le métier

- Concevoir des solutions techniques,
- Piloter et gérer un chantier dans son ensemble.





Domaines de compétence

- Concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation.
- Concevoir, avec ou sans assistance, numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage.
- Valider et optimiser techniquement et économiquement la relation « ouvrageprocédés-matériaux », notamment dans le cas des interfaces, entre gros oeuvre et corps d'état secondaires et techniques.



Programme

- Culture Générale et expression,
- Anglais,
- Mathématiques,
- Sciences Physiques appliquées,
- Enseignements techniques,
- Enseignements Professionnels :
 - Topographie,
- Essais, mesures, contrôle, études et travaux,
- Mécanique et technologie des structures,
 - Dessin architecture et structure.
- Accompagnement personnalisé.



Contact

Fanny Vincey

Développeur de l'apprentissage Recrutement Service Entreprises

Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tel: 04 92 30 90 82 - 06 80 94 75 25

Email: f.vincey@cmar-paca.fr